

Perspectives

Magazine d'information municipale
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

BUDGET 2022

**HISTOIRE & PATRIMOINE :
HOMMAGE À LA TOUR CARBONNIÈRE**

**PRESENTATION DES DIFFÉRENTS SYNDICATS
INTERCOMMUNAUX**

AVRIL 2022



SOMMAIRE

Édito	3
Budget	4
Urbanisme - travaux	6
Cadre de vie	7
Actualités	8
C.C.A.S	14
Enfance - Jeunesse	17
Culture	19
Histoire et Patrimoine	22
Ici Tout Commence	24
CC Terre de Camargue	25
Vie associative et sportive	28
Tribune libre	34
État civil	34
Agenda	35

MAIRIE

Rue Henri Méry
30220 Saint-Laurent-d'Aigouze
Tél. 04 66 88 12 77 - Fax : 04 66 88 10 11
accueil@mairiesldaigouze.fr
www.ville-saint-laurent-daigouze.fr
Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Juillet et août : du lundi au vendredi de 8h à 15h



SERVICE URBANISME

Hôtel de ville
30240 Grau du Roi
Tél. 04 66 73 45 45

ADMINISTRATION

Direction générale des services : dgs@mairiesldaigouze.fr

Secrétariat du maire, affaires générales : 04 66 88 12 01
secretariatmaire@mairiesldaigouze.fr

Service ressources humaines

04 66 88 84 86 - administratif@mairiesldaigouze.fr

Police municipale : 04 66 95 45 40 - police@mairiesldaigouze.fr
Bd Gambetta (à côté de la Poste)

État civil - Vie scolaire : 04 66 88 12 77
administratif@mairiesldaigouze.fr

Centre Communal d'Action Sociale : 04 66 88 12 77
ccas@mairiesldaigouze.fr

Communication, culture, protocole, sports, associations :

04 66 88 17 00 - communication@mairiesldaigouze.fr

Services techniques : 04 66 88 32 10 - stm@mairiesldaigouze.fr

Police de roulage : 04 66 88 84 83
policederoulage@mairiesldaigouze.fr

Accueil de loisirs : 04 66 77 29 51
accueildeleisirs@mairiesldaigouze.fr

Centre multi-accueil : 04 66 35 14 09
cma@mairiesldaigouze.fr

Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes :
CMEJ.PIJ@mairiesldaigouze.fr

Marchés publics, comptabilité, élections : 04 66 88 86 64
marchepublic@mairiesldaigouze.fr

Comptabilité, assistante de prévention :
04 66 88 84 85 - compta2@mairiesldaigouze.fr

04 66 88 84 82 - secretariatcom@mairiesldaigouze.fr

Office de tourisme intercommunal : 04 66 77 22 31
tourisme@terredecamargue.fr

Les délibérations du conseil municipal sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune.



RETROUVEZ-NOUS SUR
FACEBOOK ET INFO FLASH
(téléchargeable gratuitement)

ÉDITO



Chères Saint-Laurentaises, chers Saint-Laurentais,

Lors du dernier conseil municipal, le budget 2022 a été voté à l'unanimité.

Il s'agit d'un budget audacieux avec une particularité, l'emprunt pour le financement de l'acquisition de l'ancienne cave coopérative. La commune ayant fait valoir son droit de préemption, la cession sera signée par-devant notaire dans le courant de l'année.

En autofinancement, un programme de travaux va être engagé, à savoir :

- La rénovation de différentes voiries urbaines ainsi que certains chemins ruraux.
- La mise en sécurité de l'enceinte du groupe scolaire Chloé Dusfourd ainsi que la reprise de l'étanchéité d'une toiture.

Les travaux de réhabilitation de la façade nord de l'église se poursuivent pour une période de 4 mois environ.

Les services techniques, en régie, ont effectué des travaux d'aménagement dans l'espace situé à côté de La Poste, anciennes écoles de filles.

La Police Municipale a intégré ces locaux dans le cadre d'une nouvelle organisation.

Pour toute demande relevant de la sécurité et requêtes assimilées, vous devez vous adresser à ce service.

Concernant les différentes organisations, qu'elles soient culturelles, sportives ou taurines, elles ont pu reprendre normalement ; on ne peut que s'en réjouir.

Enfin, concernant la situation en Ukraine, une subvention a été attribuée par la commune.

Je tiens à remercier tout particulièrement l'association des commerçants et artisans saint-laurentais, les diverses associations et les bénévoles qui se mobilisent depuis le début pour venir en aide et soutenir le peuple Ukrainien. A noter le convoi humanitaire acheminé à Przemyśl par Eddy, Fred et Lionel.

Très cordialement.

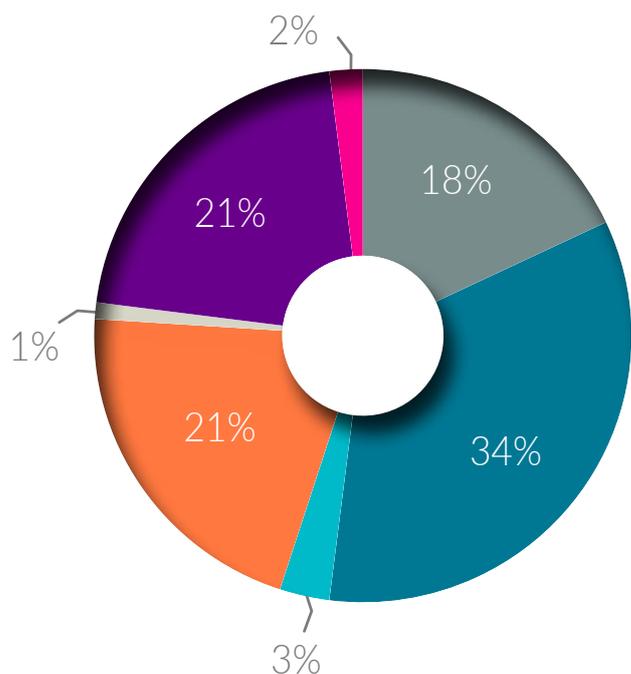
Thierry Féline

Maire

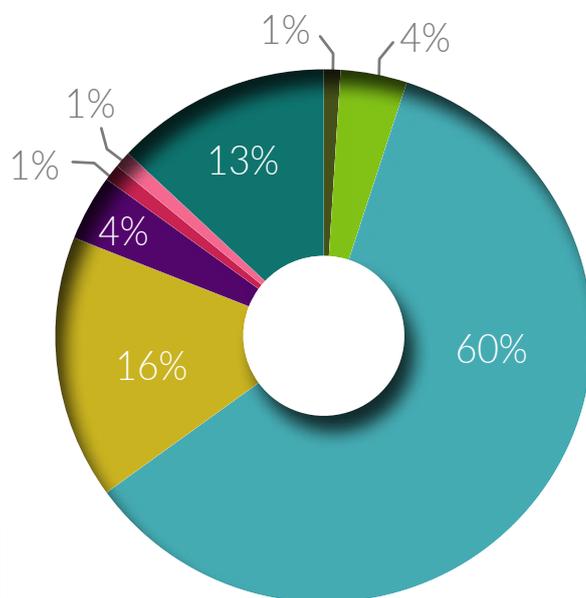
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Thierry Féline', written in a cursive style.

BUDGET 2022

Dépenses de fonctionnement



● Charges à caractère général	751 500 €
● Charges de personnels et frais assimilés	1 346 800 €
● Atténuations de produits	130 983 €
● Autres charges de gestion courante	868 871 €
● Charges financières	46 000 €
○ Charges exceptionnelles	0 €
○ Dépenses imprévues	0 €
● Virement à la section d'investissement	846 700,53 €
● Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 694,33 €
TOTAL	4 048 548,86 €



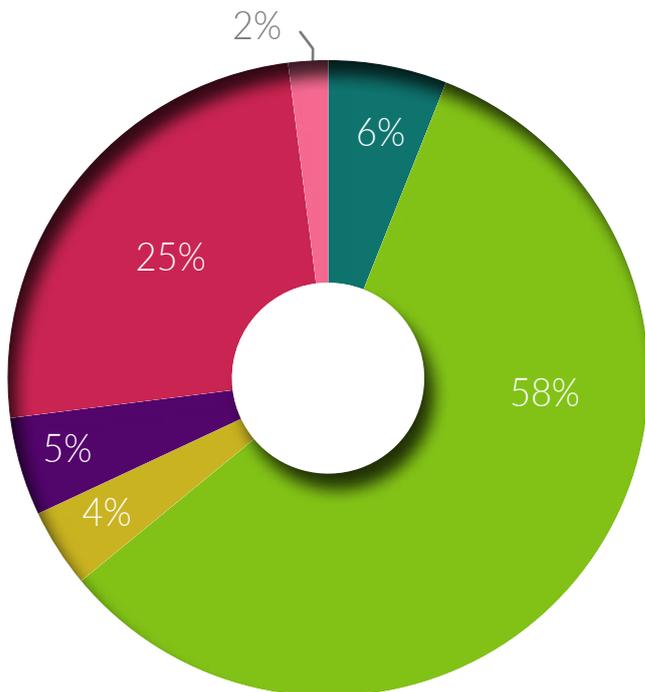
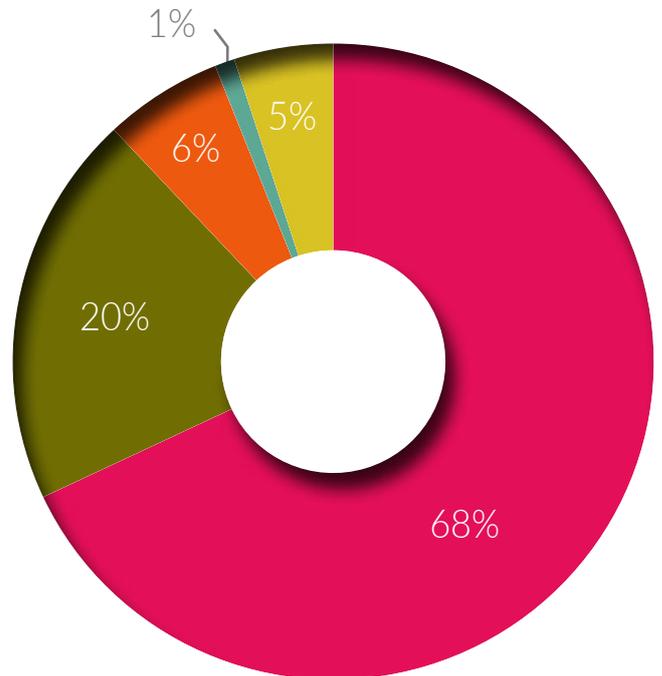
Recettes de fonctionnement

● Atténuations de charges	45 000 €
● Produits des services	161 500 €
● Impôts et taxes	2 392 280 €
● Dotations, subventions, participations	674 296 €
● Autres produits de gestion courante	165 709,59 €
● Produits exceptionnels	34 368 €
● Opération d'ordre de transfert entre sections	23 236,20 €
● Résultat reporté	552 159,07 €
TOTAL	4 048 548,86 €

Dépenses d'investissement

● Immobilisations incorporelles* et incorporelles	2 330 927 €
● Immobilisations en cours	701 031,66 €
● Emprunts et dettes assimilées	200 000 €
○ Dépenses imprévues	0 €
● Opérations d'ordre entre sections	23 236,20 €
● Solde d'exécution négatif reporté	177 017,07 €
TOTAL	3 432 211,93 €

*Acquisition de l'ancienne cave coopérative



Recettes d'investissement

● Subventions d'investissement	205 800 €
● Emprunts et dettes assimilées*	2 000 000 €
● Dotations, fond divers et réserves	145 000 €
● Excédent de fonctionnement capitalisés	177 017,07 €
○ Produits de cessions	0 €
● Virement de la section de fonctionnement	846 700,53 €
● Opérations d'ordre entre sections	57 694,33 €
○ Opérations patrimoniales	0 €
TOTAL	3 432 211,93 €

*Acquisition de l'ancienne cave coopérative

Taxe d'habitation : 17,83 % : pas d'augmentation (inchangée depuis 2017)

Taxe foncière : 23,62 % : pas d'augmentation (inchangée depuis 2017)

Taxe foncière non bâti : 69,67 % : pas d'augmentation (inchangée depuis 2017)



Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

Le Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRI) constitue l'un des outils de la mise en œuvre de la politique de l'État en matière de prévention des inondations. Il met en évidence les zones à risques, réglemente l'aménagement et les usages du sol et définit des mesures pour réduire la vulnérabilité des enjeux (personnes, biens et activités). Il s'agit d'une servitude d'utilité publique qui s'impose à tous : particuliers, entreprises, collectivités et État. C'est un outil de gestion des risques naturels qui cartographie les risques d'inondation et qui réglemente l'urbanisation dans les zones exposées. Les effets d'un PPRI pour les particuliers sont :

- Un affichage clair du risque
- Une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL)
- Des règles d'urbanisme et de construction à respecter
- Des mesures sur les biens existants afin d'en réduire la vulnérabilité (délai de mise en œuvre à respecter de 5 ans ; financement des travaux de mise en sécurité)
- L'absence de modulation des franchises d'assurance

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de Saint-Laurent d'Aigouze est consultable en ligne sur : www.ville-saint-laurent-daigouze.fr/
la mairie à votre service/démarches en mairie/Urbanisme et droit des sols/PPRI



Préserver le centre ancien par le respect des règles d'urbanisme

Le cœur de notre village est typique, authentique. Le préserver et valoriser notre cadre de vie est une de nos priorités. A cet effet l'aspect extérieur des constructions et l'aménagement de leurs abords sont donc strictement réglementés.

- Les climatiseurs doivent être installés en façade arrière ne donnant pas sur l'espace public, en combles ou encastrés et cachés par une grille/clastra.
- La pose de paraboles et d'antennes en façade ou sur balcon est interdite. Elles doivent être placées en toiture et en recul par rapport au nu de façade sur voie ou espace public
- Les coffrets techniques des compteurs de gaz, eau, électricité doivent être placés à l'intérieur des constructions ou regroupés dans un coffret encastré en façade ou dans le mur de clôture et traité en harmonie avec celles-ci.

Ces règles ont été rappelées par un courrier nominatif aux entreprises susceptibles d'intervenir sur la commune. Nous attirons votre attention sur le fait que le non-respect de ces règles est susceptible de poursuites judiciaires.





CADRE DE VIE



L'abribus est de nouveau fonctionnel

Après plusieurs interventions des élus auprès de la région Occitanie et afin de répondre aux besoins des usagers, l'abribus situé à proximité du monument aux Morts est de nouveau fonctionnel depuis le 21 mars. Le service de transport s'effectue de nouveau dans des conditions optimales pour la sécurité des enfants et des autres utilisateurs. Un espace sécurisé a aussi été réalisé pour nos jeunes par les services techniques municipaux.

Urbanisme : un guichet dématérialisé obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants (depuis le 1^{er} janvier 2022)

Dans le cadre de la dématérialisation obligatoire des documents d'urbanisme (demande de permis de construire, autorisation de travaux, DIA etc...), la ville du Grau-du-Roi, qui en assure l'instruction pour Saint-Laurent d'Aigouze, a dernièrement mis en place un guichet unique dématérialisé :

<https://guichetunique.ville-legrauduroi.fr>

Après avoir créé un compte, validé par le service urbanisme, vous pourrez saisir votre demande en ligne et joindre les pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier. Cette plateforme permet également de suivre l'avancement de votre dossier. Il reste toujours possible de déposer les demandes d'autorisations et documentations d'urbanisme, au format papier à la mairie. **Contact : 04 66 88 12 77.**



Réhabilitation de la façade Nord de l'église

Après avoir réalisé un «calepinage» de la façade, opération qui consiste à analyser chaque pierre afin de définir le traitement le plus approprié pour sa remise en état, les travaux de réhabilitation de la façade Nord de l'église ont pu débuter. Les entreprises retenues sont l'Atelier «Philippe d'Art» pour la taille de pierre et «Les métiers du fer» pour les travaux dit de serrurerie (essentiellement les protections des vitraux). Dernièrement le maire, Thierry Féline, et Didier Roy, adjoint à l'urbanisme, ont reçu le bureau d'étude en charge du diagnostic de la « tribune » afin de prévoir, si nécessaire, des travaux de consolidation de celle-ci.

ACTUALITÉS



Journée internationale des droits des femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la commission Culture et le Centre Communal d'Action Sociale ont œuvré ensemble pour proposer différentes animations, du 5 au 8 mars 2022.

Pour débiter, le samedi 5 mars, en guise «d'ouverture», un défilé de mode intergénérationnel, ayant pour thème «la femme à travers le temps», a été organisé. Cet événement a rencontré un véritable succès grâce à l'organisation de Michèle Haase. Sous un soleil radieux, de nombreuses personnes s'étaient installées sur les terrasses des cafés pour admirer les 14 modèles venus défilé pour l'occasion. Mères et filles, grands-mères et petites-filles, femmes et jeunes femmes ont défilé devant

les portraits de femmes «puissantes» : Joséphine Baker, Simone de Beauvoir, Marie Curie, Simone Veil et Alexandra David Néel. À l'issue de la présentation, toutes les participantes ont défilé ensemble, rose à la main, sur la musique : « Femmes... je vous aime». L'événement a été clôturé par le verre de la sororité offert au café du Commerce, chez Eddy et Karine. Nous remercions les commerçants du village pour avoir habillé, coiffé et maquillé les participantes : les salons Esthétique, Lou'Beauté Concept, A votre image, Lou Divine, Olympic Coiffure et Absolue Beauté.

Le lundi 7 mars, la pièce de théâtre «Sodome, ma douce», interprétée par la compagnie « les rasants », a été proposée par la Communauté de communes Terre de Camargue. Une belle fréquentation autour de cette soirée culturelle !

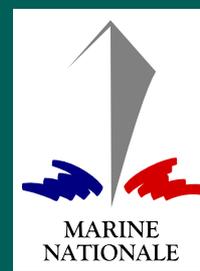
Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, la ville de Saint-Laurent d'Aigouze a offert un petit déjeuner à toutes les femmes. Les personnes présentes ont été accueillies au café du glacier, dans une ambiance chaleureuse et musicale, autour d'un petit-déjeuner soigneusement préparé par l'équipe de l'établissement. Un livret contenant quelques citations des femmes représentées sur les portraits a été distribué. L'après-midi du 8 mars était ensuite consacré à une rencontre-débat autour des femmes de notre territoire, singulières par leur travail, engagées dans leurs convictions et puissantes à travers leurs missions, avec la participation de Magali Saumade, manadière et présidente de la Chambre d'agriculture du Gard, Marion Mazauric, éditrice, Sylvie Sanz, magistrate, Brigitte Bruel, vigneronne, Delphine Robert, infirmière coordinatrice EHPAD, Nelly Hermenegilde, travailleuse sociale et syndicaliste et Nadine Poncept-Guy, sportive professionnelle et éducatrice sport-santé. La rencontre a été suivie de la projection du court métrage « MAX » de Florence Hugues et clôturée par le verre de la sororité autour du vin « Mamz'ELLES » du domaine du Petit Chaumont.





1^{er} Repair café

Le samedi 12 mars, la Commission Développement Durable a organisé le 1^{er} « Repair Café » à Saint-Laurent d'Aigouze, à la salle Vincent Scotto, en partenariat avec l'association « Repair Café » de Montpellier. Pour rappel, un « Repair Café » est un atelier mené par des bénévoles visant à réparer des objets défectueux de notre vie quotidienne comme les petits-appareils électroménagers, électroniques, informatiques... et réduire ainsi la production de déchets. Au-delà d'un atelier dédié à la réparation d'objets, un « Repair Café » est un véritable lieu d'échanges. En effet, lors de la réparation, les bénévoles prennent le temps d'expliquer et transmettent ainsi leurs compétences aux usagers. Cette première organisation a rencontré une belle fréquentation de passionnés et curieux. Au total, 20 bénévoles de l'association « Repair Café » de Montpellier et 1 bénévole Saint-Laurentais sont intervenus sur une dizaine d'appareils (machine à café, téléphone, enceinte, lecteur dvd...). Un café bien chaud accompagné de viennoiseries a été offert aux participants. Courant septembre, un second « Repair Café » sera organisé en collaboration avec les associations Saint-Laurentaises.



La Préparation Militaire Marine de Nîmes recrute !

La Préparation Militaire Marine de Nîmes (PMM) débute son recrutement de jeunes entre 16 et 21 ans pour le stage 2022/2023. Un des avantages de la PMM, est sa compatibilité avec d'autres activités et, en particulier, la scolarité. Le stage se déroule en effet les samedis et lors des périodes de vacances. La PMM de Nîmes participe également à des cérémonies sur le département du Gard et est très liée avec la population et les associations patriotiques locales et départementales. La préparation militaire marine (PMM), comment se déroule-t-elle ? Répartie sur une année scolaire, la PMM se déroule en 6 week-ends ou 12 samedis et une période bloquée de 5 jours dans un port militaire. C'est un stage sans engagement, permettant de découvrir de manière approfondie la marine nationale. Comportant formations théoriques et pratiques, ce stage est accessible à tout jeune de 16 à 21 ans, il ne requiert aucun niveau scolaire et permet de confirmer ou de préciser une volonté de s'engager. Le cycle PMM est reparti sur l'année scolaire, entre début octobre et début juillet (douze samedis, en moyenne un samedi sur deux hors vacances scolaires, de 9h à 16h30 et d'une période bloquée de 5 jours à la base navale de Toulon, pendant les vacances scolaires d'hiver ou de printemps. L'encadrement de la PMM de Nîmes est composé d'un chef de centre et d'instructeurs officiers marins dont l'expérience militaire couvre tous les domaines de la Marine. La fin de la session PMM est marquée par la remise d'un diplôme, d'un insigne militaire et d'une attestation.

Inscriptions et renseignements : CIRFA Marine Béziers 04 67 30 49 30 / CIRFA Marine Nîmes 04 66 02 31 22



« La police municipale de Saint-Laurent d'Aigouze se métamorphose »

C'est dans le cadre d'un projet collectif et d'une ambition partagée par l'ensemble des élus que la police municipale a migré vers de nouveaux locaux, augmenté ses effectifs, s'est dotée d'outils informatiques performants. Elle est ainsi en mesure d'exploiter avec une plus grande expertise les moyens de vidéoprotection, pour favoriser une collaboration opérationnelle avec la gendarmerie nationale et répondre davantage aux attentes de service public au bénéfice de l'ensemble de la population Saint-Laurentaise.

DE NOUVEAUX LOCAUX

Le 1^{er} avril, le service de la police municipale a rejoint ses nouveaux bureaux, situés entre l'office de tourisme et les locaux de La Poste. Mieux adaptés aux missions quotidiennes ils offrent ainsi un meilleur accueil et davantage de confidentialité. Ce nouvel espace répond également à la décision prise d'augmenter les effectifs avec le recrutement d'un agent de surveillance de la voie publique ayant vocation, à court terme, de présenter le concours de policier rural (garde champêtre) et ainsi permettre de mieux couvrir l'ensemble du territoire communal (90km²). A cette nouvelle configuration s'ajoute également l'acquisition de moyens informatiques et de logiciels performants, pour une meilleure saisie et exploitation des données.

UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION ACTIF

Les moyens de vidéoprotection sont articulés autour de 13 caméras déployées en différents points du village et permettant l'enregistrement permanent d'images. La vidéoprotection à la différence de la vidéosurveillance ne mobilise pas un opérateur derrière les écrans. En revanche, elle offre la possibilité de faire une extraction des enregistrements sur réquisition de la force publique dans le cadre d'une enquête. Depuis le début de l'année, la Gendarmerie a déposé plusieurs réquisitions auprès de la police municipale dans le cadre du traitement de plaintes. La dernière en date faisait suite à la dégradation d'une caméra Place de la République. Cet équipement fonctionne correctement et contribue efficacement à la protection générale des personnes et des biens. La collaboration opérationnelle avec les forces de gendarmerie est ainsi plus efficace. Elle se poursuivra dans le seul but de renforcer ce lien et ainsi assurer une meilleure sécurité des Saint-Laurentais.

L'ESPACE PUBLIC, UN BIEN PARTAGÉ QUI DOIT ÊTRE PROTÉGÉ

Saint-Laurent d'Aigouze ne se distingue pas des autres communes, villages ou villes de France dans le domaine de l'insécurité routière, des incivilités ou même des violences. Si cela suscite une indignation qui condamne majoritairement cette situation, il n'en demeure pas moins que l'action et l'intervention proportionnées doivent stopper et diminuer ces comportements et attitudes agressives, tout en développant une solution pédagogique de dissuasion. La mission reste complexe sur un spectre très large à protéger : la protection des élèves et des accompagnants à proximité des écoles, le respect du code de la route et de la limitation de vitesse, les stationnements dangereux ou empiétant sur ceux réservés aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. L'espace public est un bien commun partagé qui doit être protégé. C'est, là aussi, la mission des policiers municipaux en partenariat avec la gendarmerie nationale.



➤ Hommage aux victimes du terrorisme

Cet hommage a eu lieu le vendredi 11 mars, devant l'hôtel de ville. Des élus, anciens maires, présidentes et présidents d'associations et des administrés, se sont rassemblés pour rendre hommage aux victimes du terrorisme. Cette journée du souvenir instaurée en 2019 a été célébrée pour la première fois en 2020 par le président de la République, Emmanuel Macron. Cette date correspond à la Journée européenne de commémoration des victimes du terrorisme et fait référence au 11 mars 2004, date de l'attentat djihadiste de la gare d'Atocha à Madrid qui a fait 192 morts et plus de 1500 blessés. Le maire, Thierry Féline a procédé à la lecture d'un discours pour rendre hommage et ne jamais oublier ceux qui sont tombés. Une minute de silence a été respectée et la Marseillaise a clôturé la cérémonie.



➤ Cérémonie commémorative du 19 mars

La cérémonie commémorative du cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie s'est tenue au monument aux Morts, square du Général de Gaulle, menée par Thierry Féline, maire et Rodolphe Teyssier, adjoint à la communication en présence d'élus, de Laurence Barduca-Fauquet, conseillère départementale, des anciens maires, de la Fédération Nationale des Anciens Combattants (FNACA) et des administrés. Après la lecture des discours, des gerbes de fleurs ont été déposées. L'assistance a ensuite respecté une minute de silence, puis la sonnerie aux morts a retenti, suivie de la Marseillaise qui a clôturé la cérémonie.



➤ René Roux, référent Languedoc pour SOS homophobie



SOS homophobie est née d'une urgence, celle de rompre avec l'indifférence à laquelle se heurtaient les personnes LGBTI+, rejetées, discriminées et violentées. Depuis, cette association n'a cessé d'agir pour construire une société inclusive pour chaque individu, quelles que soient son orientation sexuelle et son identité de genre. Fondée le 11 avril 1994 à Paris autour d'une ligne d'écoute et de soutien aux personnes victimes d'homophobie, l'association a rapidement publié son premier rapport sur l'homophobie qui faisait état des témoignages recueillis sur la ligne d'écoute. Aujourd'hui, SOS homophobie est une association féministe de lutte contre la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie, la transphobie et l'intersexophobie. Elle s'est développée autour de trois valeurs : bienveillance, inclusion, indépendance et trois missions : soutenir, prévenir, militer. Sensibilisation en milieu scolaire ou professionnel, organisation d'événements, publication de rapports et d'enquêtes, soutien et accompagnement juridique, ou encore prévention auprès des jeunes sont autant d'activités réalisées par les bénévoles de l'association. SOS homophobie est reconnue d'intérêt général et bénéficie d'un agrément du ministère de

l'Éducation Nationale pour intervenir au titre des activités éducatives complémentaires de l'enseignement public. René Roux, Saint-Laurentais, est le référent en Languedoc, des interventions en milieu scolaire et coordinateur national de tous les référents en France métropolitaine et de La Réunion. Cette année encore, près de 2000 collégiens et lycéens ont été sensibilisés dans le Gard (Nîmes, Alès, Uzès, Le Vigan, Salindres, Remoulins, Brignon, Lédignan, Génolhac, Le Martinet, Bessèges, Méjanès Lès Alès...)

CONTACT : René Roux

Référent Intervention en Milieu Scolaire Languedoc

Roussillon, Coordination nationale I.M.S.

Mail : rene.roux@sos-homophobie.org

coordination.ims@sos-homophobie.org

06 18 09 15 44

www.sos-homophobie.org

Ligne d'écoute anonyme : 01 48 06 42 41

PRESENTATION DES DIFFERENTS SYNDICATS INTERCOMMUNAUUX

Au-delà de leurs délégations respectives, vos élus vous représentent au sein des différents Syndicats Mixtes, PETR, EPTB...

De manière succincte nous allons vous détailler leurs rôles et missions.



Président : Robert Crauste

Elus : Thierry Féline, Laure Perrigault-Launay, Jean-Paul Cubilier, Florent Martinez, Arlette Fournier, Marie-Pierre Lavergne-Albaric

Une communauté de communes est un établissement public de coopération communale (EPCI) à fiscalité propre qui associe des communes en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Elle exerce, en lieu et place des communes membres, des compétences obligatoires et des compétences optionnelles, ainsi que des compétences supplémentaires que les communes lui transfèrent. La communauté de communes Terre de Camargue est composée de trois communes : Saint-Laurent d'Aigouze, Aigues-Mortes et le Grau-du-roi. Elle exerce de plein droit pour le compte des communes membres les compétences dans les différents domaines suivants (aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, actions de développement économique, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, assainissement des eaux usées et eau). La communauté de communes peut également oeuvrer, pour les communes dans le cadre de la conduite d'actions d'intérêt communautaire dans le milieu du sport, social, aménagement du territoire etc...



Président : Fabrice Fenoy

Elus : Thierry Féline, Florent Martinez

Le Syndicat Mixte Entre Pic et Etang - SMPE - est l'organisme en charge du traitement des déchets du secteur Est Hérault et Ouest Gard.



Président : Pierre Martinez

Elus : Thierry Féline, Laure Perrigault-Launay, Florent Martinez, Jean-Paul Cubilier

Le PETR Vidourle Camargue comme tous les PETR a vocation à constituer un outil collaboratif mis à la disposition des territoires situés hors métropoles, ruraux ou non. Chaque pôle d'équilibre territorial et rural élabore un projet de territoire pour le compte et en partenariat avec les EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) qui le composent. Il s'agit d'un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, culturel et social, afin de promouvoir un modèle de développement durable et d'en améliorer la compétitivité, l'attraction et la cohésion.



Président : Pierre Martinez

Elus : Thierry Féline

L'EPTB Vidourle - Etablissement Public Territorial de Bassin - est un organisme interdépartemental, composé du Conseil Départemental du Gard, du Conseil Départemental de l'Hérault et de 10 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) du bassin versant. Il engage des actions relatives à l'aménagement du fleuve dans le cadre de la procédure du contrat de «Rivière».



Président : Pierre Ravio

Elus : Thierry Féline, Florent Martinez

Le SYMADREM, Syndicat Mixte interrégional d'Aménagement des digues du delta du Rhône et de la mer, a pour mission, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) sur le territoire du grand delta du Rhône.



Président : Robert Crauste

Elus : Olivier Vento, Thierry Féline, Laure Perrigault-Launay, Guy Coste

Le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise - SMCG - est un établissement public créé en 1993 à l'initiative du Conseil Départemental du Gard qui associe les huit communes du territoire (Aimargues, Aigues Mortes, Beauvoisin, Le Cailar, Le Graud-du-Roi, Saint Gilles, Saint-Laurent d'Aigouze, Vauvert) et le département. La charte d'environnement élaborée avec les élus locaux, les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels, et co-signée par l'Etat en 1995, a défini les orientations et le cadre des actions mises en œuvre par le Syndicat Mixte Camargue Gardoise. Depuis vingt ans, ces objectifs sont devenus réalités grâce aux actions concrètes qui ont été menées. Le SMCG a la responsabilité de gérer et de protéger un espace naturel, un espace de vie, un territoire d'exception. Cette responsabilité est à la hauteur des enjeux humains, écologiques, culturels et économiques qui traversent la Camargue et de maintenir son fragile mais puissant équilibre entre culture et nature, entre tradition et modernité, entre préservation et valorisation.



Président : Roland Canayer

Elus : Thierry Féline, Didier Roy, Guy Coste, Claire Maurel-Yvelin.

Depuis sa création en 1994, le SMEG - Syndicat Mixte d'Electricité du Gard - n'a eu de cesse de développer ses services aux collectivités gardoises. Toutes les communes du Gard lui font aujourd'hui confiance. Si sa mission principale reste l'organisation du service public de l'électricité dans le département, le SMEG élargit constamment ses compétences. Ainsi, il propose aux communes de mettre en place et améliorer leur éclairage public et leur réseau de télécommunication. Il les encourage et les soutient dans la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables. Concourant à cet objectif d'accompagner le Gard vers une transition énergétique avec 150 bornes implantées dans le département, le SMEG encourage le développement du véhicule électrique. Les élus veillent à un aménagement équilibré du territoire. La départementalisation intégrale du Syndicat lui permet d'être un outil de mutualisation d'autant plus efficace.



Le président : Thierry Agnel

Elus : Thierry Féline, Florent Martinez

Le syndicat EPTB Vistre Vistrenque intervient en matière de prise en charge de la connaissance et du suivi (sur les plans quantitatif et qualitatif) des aquifères de la Vistrenque et des Costières, d'information et de sensibilisation des divers acteurs et usagers des nappes sur l'état de ces dernières, leurs limites et les problèmes rencontrés ou à venir et d'animation d'une réflexion, associant les différentes catégories d'utilisateurs des nappes (communes, agriculteurs, industriels, usagers), relative à la définition d'une gestion équilibrée des nappes de la Vistrenque et des Costières. L'objectif visé est d'assurer la satisfaction des divers usages tout en préservant les potentialités des aquifères (sur les plans quantitatif et qualitatif).



Président : Frédéric Touzellier

Elus : Thierry Féline, Laure Perrigault-Launay, Florent Martinez

Le Syndicat mixte du SCOT Sud-Gard - Schéma de Cohérence Territoriale - a été créé le 25 octobre 2002. Il s'agit d'un organisme de coopération supra communale, dont les décisionnaires sont des élus du territoire et dont la vocation est de faire vivre le Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Gard (aménagement du territoire).

Syndicat Intercommunal pour le maintien et la protection des traditions, coutumes et sites camarguais

Président : Patrick Garcia

Elus : Laure Perrigault-Launay, Alain Moya, Marie-Pierre Lavergne-Albaric

Le Syndicat Intercommunal pour le maintien et la protection des traditions, coutumes et sites camarguais a été créé il y a près de 40 ans et regroupe 41 communes du Gard et de l'Hérault. Son but est la protection des traditions camarguaises et des sites de Petite Camargue.

Conseil d'administration de l'office de tourisme intercommunal (SPIC) Service public industriels et commerciaux

Président : Robert Crauste

Elus : Thierry Féline, Laure Perrigault-Launay

Un SPIC est une forme de gestion de service public soumise principalement aux règles de droit privé et à la compétence du juge judiciaire.



Des services publics à proximité grâce à la Maison France Services

La Maison France Services, implantée au sein du CCAS d'Aigues Mortes, est un service public de proximité, accessible, moderne et convivial qui permet aux usagers d'accéder, dans un lieu unique, aux principaux organismes du service public : CAF, MSA, finances publiques, Pôle emploi, assurance retraite et maladie, ministère de l'intérieur, de la justice, la poste...

Un agent formé accompagne les usagers dans l'utilisation des services en ligne, à la constitution de dossiers... Guichets uniques de services, les MFS ont pour objectif de rapprocher les administrés des services publics et ainsi, réduire la fracture numérique.

Horaires d'accueil : le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h.

Prise de rendez-vous : 04 66 53 62 00 ou

mail : franceservices30220@ville-aigues-mortes.fr



C.C.A.S

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Laurent d'Aigouze vous accueille aux jours et horaires suivants :

■ Le lundi, accompagnement administratif, de 14h à 17h30, sans rendez-vous

■ Le mardi de 9h à 12h30 : accueil sans rendez-vous et de 14h à 17h30 : accueil et suivi sur rendez-vous

■ Le vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES

« MUTUALIA » mutuelle communale

Permanences les vendredis matin de 9h à 12h, en mairie, sur prise de rendez-vous préalable au : 04 66 88 12 77

Assistance sociale de la MSA

(Mutualité Sociale Agricole)

Permanences téléphoniques au : 04 66 63 68 74

les mardis et jeudis matin de 9h à 12h

Assistante sociale du conseil départemental

Tous les mercredis matin, de 9h à 11h30 en mairie, sur rendez-vous, en appelant au 04 66 53 74 41

Assistante sociale de la caisse d'allocations familiales (CAF) Uniquement sur rendez-vous

au : 04 66 27 80 31

Permanence de la Ligue contre le Cancer

Le 3^{ème} mercredi de chaque mois sans rendez-vous

Présence 30 (Association d'aide à domicile)

Le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 9h30 à 12h

Conciliateur de justice

Monsieur Didier Lin, le 1^{er} mardi de chaque mois, de 14h à 17h sans rendez-vous

«Espace France Services» : à Aigues-Mortes, accompagnement dans les démarches administratives (emploi, retraite, famille, social, santé...) Téléphone : 04 66 53 62 00

Horaires : le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h à 12h.

à noter

Numéros d'appels d'urgence

119 Enfance en danger, numéros gratuit, H24 et 7j/7.

115 Difficultés majeures, absence ou perte de logement, violences conjugales, expulsion.

3919 Femmes victimes de violences, écoute et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.



48 habitants font confiance à la mutuelle communale «Mutualia»

Vaccination Covid 19 : 46 personnes ont bénéficié d'une 3^{ème} dose en mairie

Le 10 décembre, dans la salle du conseil municipal, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Laurent d'Aigouze a permis à l'unité mobile de vaccination Covid-19 de la Croix Rouge du Gard de procéder à 46 injections (3^{ème} dose) essentiellement des personnes isolées et à mobilité réduite. Le local a été spécifiquement aménagé avec une partie salle d'attente, une zone de vaccination isolée et une zone post vaccination. Deux médecins retraités de la commune, les docteurs Coste et Maïsto, ont participé à cette campagne de vaccination. Les personnes dans l'incapacité de se déplacer ont été vaccinées à leur domicile. Evelyne Féline, adjointe aux affaires sociales se dit très satisfaite d'avoir organisé cette journée et permis de proposer ce service aux administrés.

Bientôt un nouveau dispositif : Les boîtes à urgences



Très prochainement, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune lancera un nouveau dispositif afin de faciliter l'intervention des secours au domicile : «La boîte à urgences». Les boîtes seront mises gratuitement à disposition des habitants de la commune.

Alors « la boîte à urgences », quésaco ? Dans le principe, il s'agit d'une petite boîte en plastique où seront rangés divers renseignements administratifs et médicaux. Une fiche à compléter vous sera remise. La boîte se range généralement dans le bac à légumes du réfrigérateur. Les secours sont informés de la présence de cette boîte par un autocollant (fourni avec la boîte), à placer dans un endroit visible,



Depuis décembre 2021, 33 contrats protégeant 48 assurés ont été souscrits par les Saint-Laurentaises et Saint-Laurentais. C'est au sein de la mairie de Saint-Laurent d'Aigouze que Mylène Rosa, conseillère Mutualia pour la commune, assure ses rendez-vous, les vendredis matin. Cette interlocutrice dédiée aux Saint-Laurentais est au cœur du dispositif « mutuelle communale » lancé par la ville en octobre 2021. *Les personnes qui le souhaitent peuvent prendre rendez-vous en mairie, auprès de l'accueil, au : 04 66 88 12 77.* «Nous recevons les adhérents pour le suivi de leur dossier ainsi que toute personne souhaitant bénéficier d'un comparatif de mutuelle ou tout simplement recueillir des renseignements» indique Mylène Rosa. La mutuelle de santé communale proposée par « Mutualia » est accessible sans limite d'âge ni conditions de ressources à toutes les personnes qui résident, à titre principal ou secondaire, sur la commune.

en général sur le montant intérieur de la porte d'entrée. Les informations mises ainsi à disposition des secours peuvent leur permettre de gagner un temps précieux lors de leur intervention. Le réfrigérateur a été choisi comme point de stockage car tous les foyers en possèdent un. Nous vous communiquerons très prochainement, les modalités d'inscription pour bénéficier de cet équipement. Les publics ciblés sont les personnes de plus de 60 ans, en situation de handicap ou souffrant de pathologies graves. Les médecins et paramédicaux de la commune sont informés de la mise en place de ce dispositif.

Le véhicule social a enfin été baptisé !

Durant plusieurs semaines, les bénévoles du véhicule social et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont déposé dans une boîte à idées des suggestions afin de lui donner un nom. Ceux-ci se sont réunis dernièrement afin de procéder au dépouillement et un nom a été choisi ! Un nom bien de chez nous et atypique, un nom qui représente bien l'utilité de ce service et qui fait sourire... Il se nommera désormais « Lou Baroulaire » (du provençal : « celui qui va et qui vient, qui circule ça et là... ») ! Pour rappel, ce véhicule permet d'aller faire ses courses, se rendre à un rendez-vous médical, paramédical dans les communes limitrophes (Aigues Mortes, Vauvert, Lunel...) sous réserve de ne pas pouvoir bénéficier d'une prise en charge du transport dans le cadre d'un VSL... pour une cotisation annuelle de 30€ pour une personne seule et 45€ pour les couples. Un dossier est à constituer auprès du CCAS.

Une centaine de boîtes solidaires collectées à Noël

Le concept était simple : dans une boîte à chaussures, on glisse un produit chaud, bon (chocolat, biscuit), d'hygiène, un mot doux et un loisir (jeux de cartes...), et on dépose sa boîte dans un point de collecte. Pour la deuxième année, l'opération « boîtes de Noël pour les plus démunis » a été un franc succès avec une centaine de boîtes déposées aux deux points de collecte de la commune (en mairie et au bureau de tabac). « En cette période de fête, tout le monde n'a pas la chance d'être réuni autour d'une table. Il est important que la ville se mobilise et participe à cet élan de solidarité. », indique Evelyne Féline, adjointe aux affaires sociales. Les boîtes ont été récupérées en mairie par le Secours Populaire et ont été distribuées à l'occasion des maraudes organisées par ces derniers et la Croix-Rouge française pendant les fêtes.

MONALISA (Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées)

Le 4 février, Chantal Bertrand et Claudette Brunel, représentantes de la coopération départementale « MONALISA Gard » ont été reçues en mairie par Marie-Luce Pélissier Jaber, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale et Evelyne Féline, adjointe aux affaires sociales afin d'acter l'adhésion du CCAS à cette coopération départementale. Prochainement, des équipes citoyennes Saint-Laurentaises seront formées par MONALISA pour lutter contre l'isolement et organiseront de façon régulière des visites de « convivialité » à domicile.



Journée en Camargue pour les aînés

Le Centre Communal d'Action Sociale organise une journée « Camargue » pour les aînés, de 70 ans et plus, résidant sur la commune. Cette journée, placée sous le signe des traditions et de la convivialité, est organisée le mardi 17 mai 2022, à la manade Agnel. Différentes animations seront proposées, comme la présentation à cheval, tri et abrivado en piste ! Les animations seront suivies d'un apéritif brasucade et d'un repas avec ambiance musicale. Inscription auprès de l'accueil de la mairie jusqu'au lundi 2 mai 2022. Une participation de 10€/personne, à régler par chèque à l'ordre de la manade Agnel, est demandée au moment de la réservation, elle inclut le transport, le repas et les animations.

MANADE AGNEL

CCAS

Journée Camargue

POUR LES AÎNÉS

MARDI 17 MAI 2022

Pour les aînés de 70 ans et + résidant sur la commune

10h - Présentation à cheval, tri, abrivado en piste...
12h - Apéritif brasucade, repas et animation musicale
Transport en bus

Inscription en mairie jusqu'au lundi 2 mai 2022 - sur présentation d'une carte d'identité
10€/personne (chèque à l'ordre de la manade AGNEL)

Manade AGNEL (Mas les Hourtès)



Prévention routière

Chaque année scolaire, la ville met en place un programme de prévention routière pour les élèves de CE2 et CM2. Il a pour objectif de faire participer et de sensibiliser les enfants à leur sécurité dans la rue et sur la route. Les interventions ont été animées par Sébastien Bonnet, moniteur de prévention routière. Le programme a été décliné en quatre interventions. La première, «l'enfant piéton», a été réalisée auprès des élèves de CE2 et CM2 afin de les sensibiliser aux dangers qu'ils peuvent rencontrer sur les trottoirs et pour traverser une rue. La deuxième, «l'enfant passager d'une voiture, d'un car et d'un bus», effectuée auprès des CM2 afin de les sensibiliser sur le comportement des en-



fants passagers d'un véhicule. La troisième, «l'utilisation d'une bicyclette», concernant les CM2, avait pour but de connaître les bons comportements sur la chaussée et apprendre à lire et reconnaître les panneaux de signalisation routière. Pour clôturer ce programme de prévention, une quatrième et dernière intervention intitulée «la maîtrise de la bicyclette» avec mise en pratique de cette dernière sur un circuit adapté, composé de panneaux routiers. A l'issue de cette mise en pratique, un test écrit a été réalisé par les élèves sur l'ensemble du programme.



La Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée

Le 10 décembre, la ville de Saint-Laurent d'Aigouze représentée par Thierry Féline, maire, Laure Marcon adjointe à l'enfance-jeunesse et Evelyne Féline, adjointe aux affaires sociales ont signé, avec la Communauté de communes Terre de Camargue, ses trois communes membres, et la CAF du Gard, la Convention Territoriale Globale (CTG). Celle-ci, s'élargit aux champs suivants : accès aux droits, soutien à la parentalité, animation de la vie sociale et logement, tout en gardant ses compétences liées à l'enfance, petite enfance et jeunesse.



➤ Gouter de Noël et galette des rois

Les enfants de l'école maternelle, à l'occasion des fêtes de Noël, ont reçu la visite du Père-Noël et ont bénéficié d'un goûter soigneusement préparé par la municipalité. Le jour de l'Épiphanie, ils ont pu déguster de délicieuses galettes des rois offertes par la ville. Un moment de convivialité, apprécié de tous, autour de mets gourmands.



ACCUEIL DE LOISIRS

➤ Magie et cuisine à l'accueil de loisirs

Lors des vacances d'hiver qui avaient pour thème la magie, les enfants ont reçu la visite de « Tabarin le magicien » qui les a rapidement transportés dans son univers ; leur révélant même quelques-uns de ses tours ! A travers des jeux comme la chasse au trésor du magicien, le sorcier fou, la baguette magique, le relais balais ou lors d'ateliers bricolages comme la lanterne magique, la fabrication de mandragores, de chapeaux et baguettes magiques ; les enfants de l'accueil de loisirs ont découvert l'univers magique de Tabarin. Tout au long du séjour, les enfants se sont entraînés afin de réussir les quelques tours enseignés par le magicien et les animateurs ; tours qu'ils ont pu se présenter les uns aux autres lors du dernier jour de vacances. Autre animation le premier mercredi du mois qui est dédié à la cuisine. Les enfants deviennent alors de petits cuisiniers chargés de préparer le repas. Ainsi, lors des mois précédents, ont été préparés un repas « crêpes » salées et sucrées et une raclette. Petits et grands gourmands se sont régalés !



➤ Le concours de dessins a été exposé

A l'occasion du marché de Noël, malheureusement annulé, un concours de dessins des enfants de l'école élémentaire du groupe scolaire Chloé Dusfourd était prévu. Ils ont néanmoins pu être exposés, le vendredi 24 décembre, à l'occasion du marché hebdomadaire qui, à cette occasion, avait pris des allures de Noël.



CULTURE

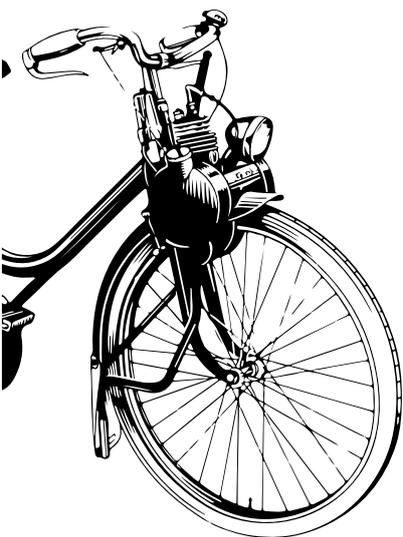


L'artiste Yash Godebski exposera cet été !

Quelle joie pour notre village d'accueillir cet artiste bien connu, désireux de retrouver ses émotions artistiques Saint-Laurentaises ! Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, il est l'auteur du célèbre triptyque qui trône sur la façade de l'église, durant les 10 jours de la fête votive.

Rendez-vous autour de nouvelles œuvres, cet été, **du samedi 2 au dimanche 10 juillet, salle du conseil municipal. Entrée libre, tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 13h.** Nous vous conseillons, dès à présent, de découvrir son travail sur :

www.yashgodebski.com / Facebook : Yash Godebski



Un véritable succès pour « rue Chocolat »

C'était le 20 mars, dimanche pluvieux... Et pourtant, la musique, la poésie et la chanson ont vite balayé sa tristesse. En effet, Saint-Laurent fêtait le 1^{er} festival du

«Printemps de la chanson en Terre de Camargue», à la salle Vincent Scotto, transformée pour l'occasion en salle de concert. Cet événement est le fruit d'un beau partenariat territorial. En effet, c'est en étroite collaboration avec Robert Gourdel et Jean-Claude Campos, adjoints à la Culture du Grau du Roi et d'Aigues mortes, Anne Pernet, Cheffe du service Culture à la Communauté de Communes et le service Culture des trois communes que ce projet fédérateur a pu voir le jour. Trois spectacles ont ainsi été proposés : Le premier à Aigues-Mortes, «Michel et Yvette», a beaucoup fait rire le public, le vendredi 18. Le deuxième, programmé le samedi 19 au théâtre du Grau-du-Roi, magnifique concert de Michèle Bernard, a, quant à lui, transporté les 180 spectateurs dans un univers intimiste et poétique. Le troisième et dernier spectacle, à Saint-Laurent donc, a fait se soulever d'enthousiasme un public très nombreux, composé en grande majorité d'enfants. Ces derniers ont accompagné au rythme de leurs claquements de mains Laurent Montagne, homme-orchestre aux multiples talents, pour un «délicieux» spectacle «rue Chocolat». Ils avaient reçu le chanteur dans leur école primaire, grâce à Laure Perrigault-Launay et Laure Marcon, respectivement adjointes à la Culture et à la jeunesse, qui avaient favorisé la mise en place d'ateliers pédagogiques dans toutes les classes. Bravo à l'artiste et longue vie à ce festival prometteur !



1^{er} mai : Brocante & fête du Solex

À l'occasion du 1^{er} mai, le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle brocante. Cette année, la Commission Culture et Valorisation du Patrimoine s'associe à cet événement en proposant, dans les arènes, une exposition de Solex et d'objets anciens s'y rapportant. **Rendez-vous à tous les propriétaires locaux de Solex, sur la place, à partir de 9h** pour un café qui leur sera offert, suivi du **départ pour une «balade d'antan», à 10h.** Pour clore cette journée festive, une tombola sera tirée. Le gagnant remportera... un Solex, offert par «Alex» grâce auquel cette journée a pu être organisée !

Trois « livre service » à votre disposition !

La Commission Culture est heureuse de présenter ses très attendue «boîtes à livres» ! Inspirée de celle de Mr et Mme Dublin, Avenue Jean Moulin, elles ont été confectionnées par l'association «Passe Muraille» et installées par le Service technique de la ville. La première, dédiée à la littérature jeunesse, a trouvé son emplacement idéal à proximité des écoles, Avenue du Vidourle. La deuxième, à l'entrée de l'ancienne mairie (rue Emile Méoulet), est consacrée, à la littérature adultes. Enfin, la dernière, proche du pôle médical et de la crèche, abritera une littérature intergénérationnelle. Comptons sur le civisme et la coopération de chacun pour permettre à ce «livre service» de traverser le temps sereinement !

LES BONNES PRATIQUES DU « LIVRE SERVICE » :

Il permet à chacun de déposer, d'emprunter ou d'échanger un ouvrage librement et profiter ainsi d'un cadre souple qui repose sur le partage. Le « livre service » est accessible 24h/24 et 7j/7.

LES OBJECTIFS :

- Déposer des livres plutôt que de les jeter donne un sens concret à la notion de « durabilité » (en offrant une seconde vie aux livres, BD, magazines, albums etc...)
- Transmettre le goût de la lecture ;
- Valoriser les échanges libres ;
- Favoriser la participation citoyenne des habitants et le partage.

LE FONCTIONNEMENT :

Des personnes de la Commission Culture sont référentes pour la gestion de chaque « livre service ».

UN SOUHAIT :

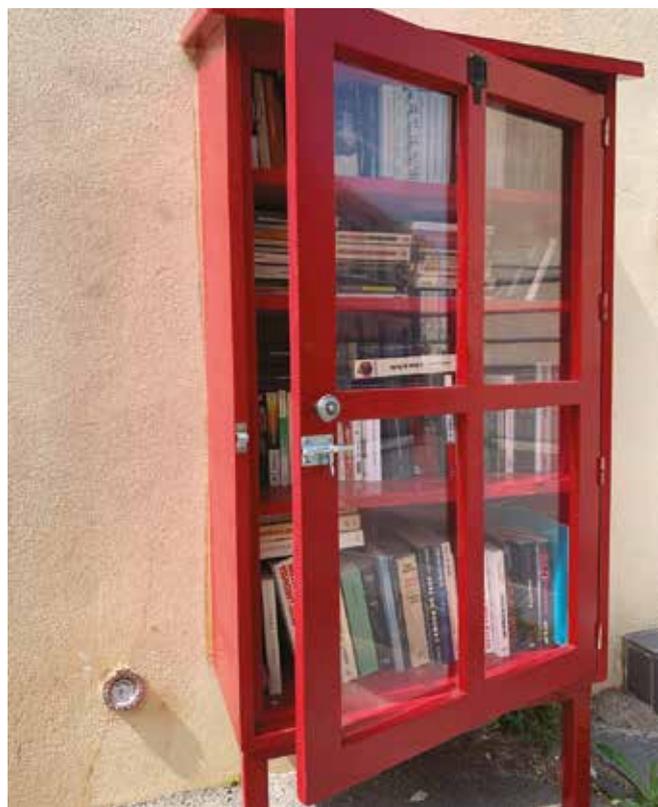
Longue et paisible vie à ce nouveau service de proximité et d'échanges !



La Commission Culture et Valorisation du Patrimoine a enquêté pour vous... grâce, notamment, aux indices donnés par notre célèbre détective Robert Brachet !

Mais quelle est cette tour cylindrique qui domine le Vidourle sur la digue, près du pont ? C'est un moulin à vent ! Il date de la fin du XVI^e/début XVII^e siècle. Lors de la peste de 1630, le molinier avait été contraint de moudre pour les habitants de Saint-Laurent exclusivement. On l'appelle le moulin de « la Levade », en référence à sa position haute sur une « levée de terre ». Son exposition à tous les vents était ainsi parfaite pour entraîner ses ailes. La meilleure preuve de sa fonction était une imposante meule en pierre qui gisait à quelques pas de la porte. Elle mesurait environ 0,70/0,80 m d'épaisseur et 1,70/1,80 m de diamètre. Un trou d'environ 0,20 cm de diamètre était percé en son centre. La meule, baptisée « le Fromage », était le lieu des rendez-vous galants et servait de point de ralliement pour la jeunesse en quête de verdure. Sans doute certains Saint-Laurentais s'en rappellent-ils ? « Le Fromage » a malheureusement disparu...

Pour que ce moulin puisse stopper sa très préoccupante détérioration, Laure Perrigault-Launay, 1^{ère} adjointe déléguée à la Culture et à la Valorisation du Patrimoine et Guy Coste, adjoint au cadre de vie, ont sollicité l'aide de l'association « Passe Muraille ». Monsieur Dumont et son équipe se sont engagés à mettre leurs compétences et leur énergie au service de la consolidation de cet édifice patrimonial. S'en suivront des travaux de mise en valeur et de réhabilitation du site.



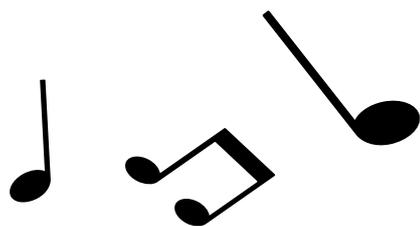


Deux opérations organisées pour la Saint-Valentin

Bravant la pluie, malgré le vent, la ville de Saint-Laurent d'Aigouze a rendu hommage aux amis et amoureux de la Saint-Valentin ! Initiée par Rodolphe Teyssier, adjoint à la communication, l'opération « vos messages d'amour » a remporté un franc succès et les panneaux lumineux ont dévoilé de belles déclarations ! Pour l'occasion, le marché du 14 février était musical, joliment orchestré par la Commission Culture. Les visiteurs ont ainsi pu apprécier la nouvelle sonorisation mise en place par la société « show-décibel ». Le rendez-vous est d'ores et déjà donné l'année prochaine... sous le soleil !

Philip Chabanon : « la voix de la bouvine de père en fils »

La Commission Culture, Valorisation du Patrimoine et des Traditions est heureuse d'organiser un événement autour du livre de Philip Chabanon, « La voix de la bouvine de père en fils, René et Philip Chabanon », le vendredi 13 mai 2022, à 19h, salle Vincent Scotto. Une séance de dédicace aura lieu après la projection du film « De père en fils », suivie d'un apéritif offert par la municipalité.



Faites de la musique !

Le 21 Juin, c'est fantastique,
Sur notre place si sympathique,
Une scène ouverte à tout public !
Dans une ambiance, grâce à vous, magique,
Chanteurs, musiciens...pas de panique !
Quel que soit votre niveau, âge ou technique,
Philippe Auger vous accueillera, ça c'est pratique !
Inscrivez-vous par simple appel téléphonique.
(Inscriptions auprès de Mathieu Candel : 04 66 88 17 00
communication@mairiesldaigouze.fr)



Concert du Collégium Musical de Nîmes

L'église de Saint-Laurent vibrera à nouveau, le samedi 1^{er} octobre à 18h, sous la baguette experte de Jean-Marc Hébert, entouré du Collégium Musical de Nîmes pour un concert de musique baroque. L'ensemble instrumental s'est enrichi cette année d'un orgue de concert et d'une contrebasse pour compléter les parties graves. Au programme, trois œuvres rares : Credo de Antonio Vivaldi, Messe Brève en sol mineur de Bach et Miserere de Jan Dimas Zelenka. « Pour la troisième fois, le Collégium Musical de Nîmes est heureux de pouvoir retrouver le public chaleureux de Saint-Laurent, ainsi que l'église à l'acoustique et l'atmosphère si porteuses. » a confié Jean-Marc Hébert. Nous vous attendons nombreux. (Entrée gratuite, libre participation aux frais).



« Saint-Lau rend hommage »... à la Tour Carbonnière !

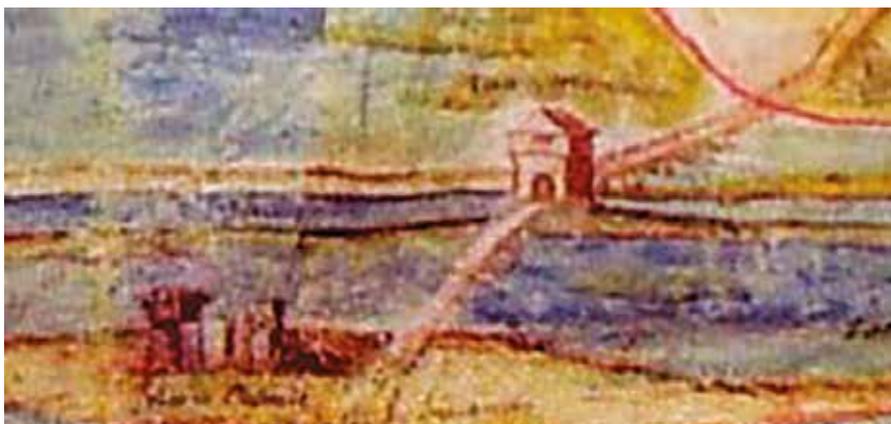
Jusqu'à présent, la rubrique «Histoire et Patrimoine» était alimentée par Robert Brachet, auteur et historien Saint-Laurentais bien connu. Qu'il soit ici vivement remercié pour le partage de ses connaissances et l'aide précieuse qu'il nous a déjà apportée et qui, nous l'espérons, perdurera ! Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer au bureau de tabac Gaidan (rue du Cantonnat) ses trois ouvrages «Voyage au centre de nos terres», qui retracent l'histoire passionnante de notre village.



Toiture à deux pentes vers 1560 versants toiture parallèle au Vistre

Dorénavant, le contenu de cette rubrique sera vôtre : un espace ouvert à tous ! A chaque nouveau numéro, et au travers d'images d'archives, nous retracerons, par thématique, l'histoire et l'identité culturelle et patrimoniale de notre village grâce aux photos et informations que vous nous transmettez. Ainsi la flamme de notre mémoire collective sera-t-elle ravivée !

Pour sa première édition, la nouvelle rubrique «Histoire et Patrimoine» vous présente la Tour Carbonnière «coiffée d'un toit».



Toiture à deux pentes vers 1635 Versants toiture en travers du Vistre

Il est très probable qu'à l'occasion de nombreux combats qui ont duré près de 200 ans, la toiture de l'édifice ait changé de forme et de nature, se couvrant presque toujours de canisses pour protéger les guetteurs des ardeurs du soleil. Durant lesdits combats, chaque camp s'efforçait, à tour de rôle, de s'accaparer la Tour, afin d'accéder à la citadelle d'Aigues-Mortes ou à la route des salins («L'or du sel» permettant aux chefs de guerre de financer les troupes). Une nouvelle fois, merci à Robert Brachet de nous avoir transmis ces précieux documents.

Vous pouvez nous transmettre vos photos, par mail, à : communication@mairiesdaigouze.fr

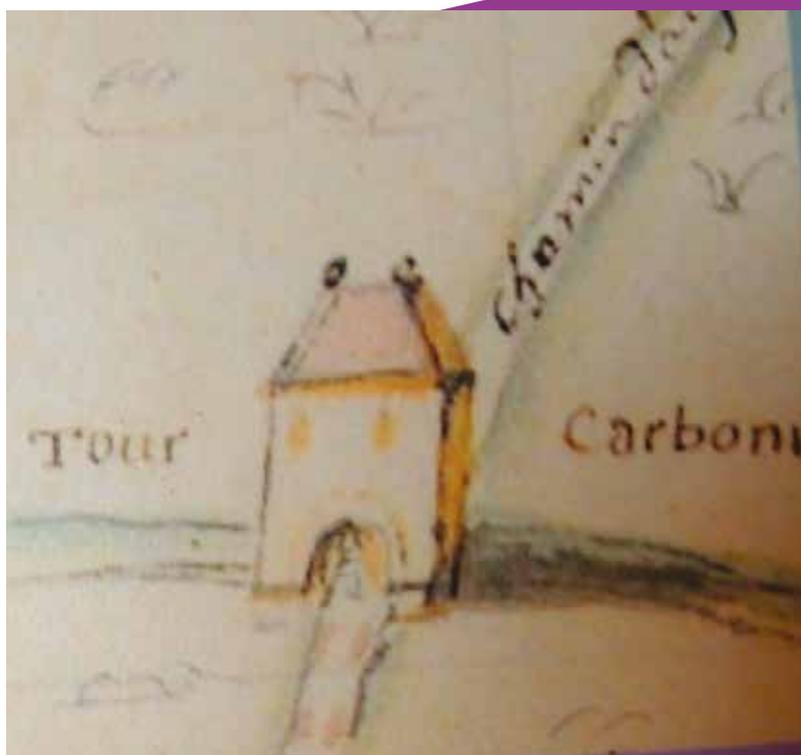


Toiture à quatre pentes vers 1685



Toiture à quatre pentes vers 1780

Projet de restauration vers 1860





ICI TOUT COMMENCE

3 PRIX POUR LA SÉRIE « ICITOUT COMMENCE » LORS DES SOAP AWARDS FRANCE

Les Soap Awards France est une cérémonie de remise de prix annuelle en France récompensant la meilleure des séries quotidiennes françaises et étrangères diffusées sur le territoire. L'évènement a été créé en 2016 en partenariat avec Toutelatele et RTL9. Les Soap Awards France mettent propose aux internautes d'élire leur série et acteurs préférés au travers de huit catégories (meilleure série, meilleure actrice, meilleur acteur, meilleur couple ou duo, meilleure série internationale, meilleure actrice internationale, meilleur acteur international et meilleure telenovela). À chaque fois, un panel constitué d'experts en séries quotidiennes a opéré un choix pour chacune des productions en lice.

La série « Ici tout commence » tournée à Saint-Laurent d'Aigouze remporte trois des huit catégories. Le premier prix pour la meilleure série quotidienne face à quatre autres séries diffusées sur des grandes chaînes françaises, Benjamin Baroche incarnant le chef Emmanuel Teyssier, remporte le prix du meilleur acteur face à neuf autres nominés, Mikaël Mittelstadt et Nicolas Anselmo interprétant respectivement les rôles de Greg et Elliot remportent le prix du meilleur couple ou duo également face à neuf autres concurrents. Une reconnaissance individuelle pour les acteurs et la série à succès, mais également, une mise sur le devant de la scène pour la commune.



Terre de Camargue aux côtés des recruteurs pour la saison

Dans la continuité du Forum Littoral de l'Emploi Saisonnier, Terre de Camargue, au travers de son service emploi, renforce son dispositif pour accompagner les entreprises dans leurs recrutements de saisonniers.



Pas moins de 835 offres d'emploi ont été proposées à l'occasion du Forum par les recruteurs d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi et beaucoup restent encore à pourvoir. Le service emploi met donc en place, avant le début de la saison, une série de mesures visant à rapprocher demandeurs d'emploi et recruteurs.

LARGE DIFFUSION DES OFFRES

L'ensemble des offres d'emploi, classées par secteur et par métier, est consultable sur la page facebook du service emploi. Une version « papier » est également à disposition à l'accueil du service. Par ailleurs, l'annonce des postes à pourvoir a été élargie à d'autres services emploi et sur des groupes facebook dédiés.

BOÎTE MAIL SPÉCIFIQUE

Afin de traiter plus rapidement et plus efficacement les demandes et les candidatures, une boîte mail dédiée a été ouverte : saison@terredecamargue.fr
Permanence « Point Emplois Saisonniers »

Une permanence hebdomadaire du service emploi se délocalise en mairie du Grau du Roi, pour recueillir les offres d'emploi des entreprises, recevoir les demandeurs d'emploi et réceptionner leur CV.

STANDS EN EXTÉRIEUR

Le service emploi propose la tenue de stands, quelques samedis en avant-saison, dans des lieux publics très fréquentés du Grau-du-Roi et d'Aigues-Mortes. L'objectif est de promouvoir les offres d'emploi et recueillir des CV.

RALLYE DE L'EMPLOI

Mardi 12 mai, le rallye de l'emploi saisonnier invite les demandeurs d'emploi à partir, en équipe, rencontrer directement les entreprises, pour collecter les offres d'emploi qui restent à pourvoir pour la saison.

Cet évènement est organisé par Terre de Camargue et Pays de l'Or, en partenariat avec Pôle emploi et le COMIDER.

Le rallye se déroule sur les communes de la façade littorale avec deux départs :

- A Aigues-Mortes : secteur du Grau du Roi - Port-Camargue et Aigues-Mortes
- A La Grande Motte : secteur de La Grande Motte, Carnon et Palavas-les-Flots

Des ateliers de préparation sont organisés par les services emploi des deux collectivités afin d'apporter informations et conseils aux participants.

A l'issue du rallye, toutes les offres d'emploi collectées sont mises en ligne sur le site du COMIDER (www.comider.org) avec un accès prioritaire pour les participants. Passé ce délai, elles sont transmises à Pôle Emploi.

+ D'INFOS :

Service Emploi Terre de Camargue
13 rue du Port à Aigues-Mortes
04 66 53 61 38
saison@terredecamargue.fr

➤ Rénovation de l'habitat avec le guichet Renov'occitanie

Vous souhaitez alléger votre facture et gagner en confort tout en augmentant la valeur de votre bien ? Et si vous passiez le cap de la rénovation énergétique ? Terre de Camargue a ouvert sur le territoire 2 permanences pour accompagner le public.

Animées par le CAUE du Gard, ces permanences proposent un service public neutre, gratuit et accessible à tous.

UN SERVICE « À LA CARTE »

Rénov'Occitanie vous assiste et vous accompagne quelle que soit la nature des travaux et l'avancée de votre projet et vous propose des solutions pratiques adaptées à vos besoins.

POUR VOUS INFORMER

Vous envisagez des travaux mais ne savez pas comment vous y prendre : un conseiller vous donne par téléphone les premiers éléments et les informations nécessaires sur les dispositifs d'aides mobilisables et vous reçoit à Aigues-Mortes ou au Grau du Roi.

POUR DÉFINIR VOTRE PROJET

Vous voulez vous faire accompagner pour la définition de votre projet : vous signez un contrat avec Rénov'Occitanie. Pour 90 € (au lieu de 660 €) un expert réalise un diagnostic énergétique avec la liste des travaux à envisager. Il vous propose, au moins, 2 simulations de travaux avec leur plan de financement.



POUR RÉALISER VOS TRAVAUX

Rénov'Occitanie peut également vous accompagner sur l'entièreté des travaux. Un professionnel vous oriente vers les solutions techniques et financières les mieux adaptées et suit le déroulement du chantier jusqu'à sa réception. Cette prestation est facturée 480 € (au lieu de 1560 €).

PERMANENCES EN TERRE DE CAMARGUE

■ Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois :

- de 9h à 12h à Aigues-Mortes, au siège de la Communauté de communes Terre de Camargue, 13 rue du Port
- de 13h30 à 16h30 au Grau du Roi, à l'Hôtel de Ville, place de la Libération.

■ Sur Rendez-vous :

- par téléphone 04 66 70 98 58, les lundis et vendredis de 13h30 à 17h et les mardis et jeudis de 9h à 12h30
- via le formulaire en ligne : <https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>
- en flashant le QR Code :



➤ Réseau intercommunal des médiathèques

Après celles de Saint-Laurent d'Aigouze et d'Aigues-Mortes, une nouvelle médiathèque intercommunale verra prochainement le jour sur la commune du Grau du Roi. Cet établissement viendra en remplacement de l'actuelle médiathèque, située dans le Palais des Sports et de la Culture et qui est aujourd'hui très sous-dimensionnée.

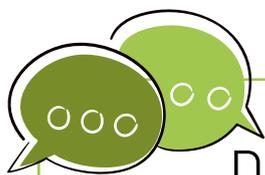


La médiathèque sera installée au 1er étage d'un bâtiment partagé avec la ville du Grau du Roi qui accueillera au rez-de-chaussée une salle communale des rencontres. Le futur équipement sera idéalement situé face à la gare, à proximité des groupes scolaires, des services sociaux et du Palais des Sports et de la Culture.

UNE MÉDIATHÈQUE DE TYPE 3^{ÈME} LIEU

Cette médiathèque d'une surface de 600 m², s'inscrit dans le programme de construction et extension du réseau de lecture publique. Elle parachève le programme initié en 2018 avec la médiathèque de Saint-Laurent d'Aigouze, et poursuivi en 2020 avec la construction d'un équipement «tête de réseau» à Aigues-Mortes. Ce nouvel équipement

intégrera tous les codes et tous les usages désormais rattachés aux médiathèques : à la fois lieux de loisirs, de culture, d'étude et de formation. Les jeux de société côtoieront des salles de travail et des espaces documentaires. Deux larges terrasses protégées par l'avancée d'une vague, accueilleront des « dunes plantées » pour lire ou flâner... C'est le cabinet A+ Architecture qui a été retenu pour la construction de l'ensemble. La livraison est prévue d'ici l'été 2024.



EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil municipal du 17 janvier 2022

- Demande d'une subvention d'un montant de 6 556.38 € auprès du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) dans le cadre du contrat de performance énergétique (CPE).
- Demande d'une subvention auprès du conseil région pour les travaux de rénovation des façades de l'église.
- Demande d'une subvention d'un montant de 171 200 € auprès de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour des travaux de sécurisation des voiries et trottoirs.
- Demande d'une subvention d'un montant de 4 975 € auprès de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la réalisation d'une aire de jeux en liaison avec la petite enfance et l'aménagement de parcs.
- Signature d'une convention avec la Communauté de communes Terre de Camargue dans le cadre de l'occupation du domaine public à l'occasion des visites guidées autour de la série « Ici tout commence ».
- Ouverture d'un poste d'adjoint technique pour ASVP.
- Adoption du rapport d'activités 2020 de la Communauté de communes Terre de Camargue.
- Adoption du rapport d'activités 2020 de la Communauté de communes Terre de Camargue sur la gestion des déchets.
- Adoption du rapport d'activités 2020 de la Communauté de communes Terre de Camargue sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- Adoption du rapport d'activités 2020 de la Communauté de communes Terre de Camargue sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.
- Adoption du rapport d'activités 2020 de la Communauté de communes Terre de Camargue sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif.

Conseil municipal du 23 mars 2022

- Validation d'une décision sur la décision prise de préempter la vente de l'ancienne cave coopérative.
- Présentation du rapport et débat d'orientations budgétaires 2022.
- La ville de Saint-Laurent d'Aigouze verse une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 € face à la situation qui touche l'Ukraine.
- Signature d'un contrat relance logement.
- Signature d'une convention entre la ville de Saint-Laurent d'Aigouze et l'association « Passe Muraille » pour l'année 2022 pour la mise en place d'atelier et de chantier d'insertion.
- Renouvellement de la convention financière de mutualisation des services droits des sols entre la ville de Saint-Laurent d'Aigouze et du Grau-du-Roi pour une durée de trois ans.
- Validation des lignes directrices de gestion.
- Mise en place des 1607 heures et organisation du temps de travail.
- Validation des autorisations d'absences pour les agents fonctionnaires et contractuels.

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur : www.ville-saint-laurent-daigouze.fr - Rubrique : La mairie à votre service - Délibérations du conseil municipal

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

- Adrenalteam : 800 €
- APE Collège d'Aigues-Mortes : 500 €
- ASLECS : 3000 €
- Association des commerçants et artisans Saint-Laurentais : 800 €
- Cercle d'Oc : 350 €
- Comité des fêtes : 52 000 €
- Club de Musculation : 400 €
- Club Taurin Lou Bandot : 1500 €
- Club Taurin Lou Sarraïe : 1300 €
- Coopérative scolaire maternelle : 550 €
- Coopérative scolaire primaire : 550 €
- Danse (subv exceptionnelle frais licenciement personnel) : 634 €
- Fédération Nationale des Anciens Combattants (FNACA) : 150 €
- Karaté Goju Ryu : 150 €
- La boule joyeuse : 800 €
- La Pause Pastrouille : 150 €
- Le café citoyen : 300 €
- Le don du sang : 150 €
- Les Amis de Paco Ramos : 350 €
- Les Archers de petite Camargue : 350 €
- Les chats libres d'Aigues-Mortes : 150 €
- Les Mankpad'R : 300 €
- Les mots pour dire : 400 €
- Les peintres en liberté : 300 €
- Li Coutet Negre : 700 €
- Littoral Camargue Basket : 450 €
- Olympique Saint-Laurentais : 1150 €
- Radio Delta FM : 300 €
- Scrabble : 150 €
- Tennis Club Saint-Laurentais : 900 €
- Tennis de table : 950 €
- Yoga : 300 €

VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Les peintres en liberté

La vie culturelle et associative revient peu à peu à la normale. Dans ce cadre, l'association « Peintres en Liberté » organise de nouvelles expositions pour l'année 2022. Voici celle qui se déroulera au cours du second trimestre :

Exposition de printemps, du samedi 30 avril au dimanche 8 mai, ouverte tous les jours de 15h à 19h, salle Vincent Scotto (Boulevard Gambetta). Cette manifestation regroupera des œuvres des peintres de l'association, mais aussi des poèmes de Line Noël, poétesse Saint-Laurentaise et des peintures sur porcelaine de l'atelier des AVF de Lunel. D'autres manifestations sont en cours d'organisation et se dérouleront les mois suivants. Pour rappel, **nos ateliers sont désormais ouverts les mardis, mercredis et vendredis de 14h à 17h** (au premier étage au-dessus de la Poste)

Pour plus de renseignements, veuillez joindre le 06 95 37 86 09.

EXPOSITION
Peintres en Liberté

Aquarelle - Acrylique - Crayon - Huile - Pastel
Peinture sur porcelaine - Poésie

**Du samedi 30 avril
Au dimanche 8 mai 2022**

De 15 heures à 19 heures

SALLE VINCENT SCOTTO

Boulevard Gambetta
30220 Saint-Laurent d'Algoûze

Avec, pour la première fois, les poèmes de
Line Noël, Poétesse Saint-Laurentaise
Et les peintures sur porcelaine
de l'atelier de l'AVF de Lunel

La poésie
est une lettre
d'Amour
adressée au Monde

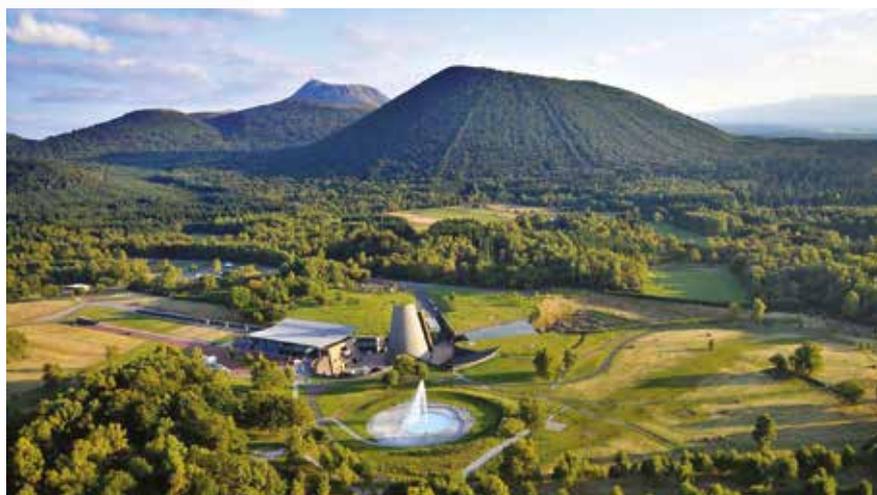
Mairie de Saint-Laurent d'Algoûze

Avec le soutien de la ville
de Saint-Laurent d'Algoûze

Markins Anglin

Les Joyeux Lurons

En raison des mesures sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19, les lotos prévus le week-end des 15 et 16 Janvier à la Maison du Peuple ont été annulés. Les lotos des mardi après-midi interrompus depuis le 7 Décembre 2021, ont pu reprendre 8 Février. Nous avons tous eu plaisir à se retrouver pour partager un moment convivial. Pour la même raison, le goûter de Noël et le repas annuel avec animation fixé au 12 février n'ont pu aussi avoir lieu. Le voyage dans le JURA du 21 au 26 Juin 2022 est maintenu. Une sortie en Espagne (La Jonquera - Le Perthus) a été organisée le 5 mars. La date du voyage en Auvergne (avec le Parc Vulcania) n'est pas encore fixée, et vous sera communiquée ultérieurement. Dans l'espoir de jours meilleurs, nous vous disons à bientôt.



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le bureau :
Andrée Daumas présidente 06 64 45 03 83,
Rosette Hernandez trésorière 06 31 24 31 61,
Irène Cedat vice-présidente 06 76 67 05 93 et
Mireille Barbusse secrétaire 06 89 81 72 90

Club Taurin Lou Bandot

C'est avec une immense joie que le Club Taurin Lou Bandot a pu proposer à ses membres une sortie d'hiver. Cette journée était prévue l'année dernière afin de fêter les 100 ans d'une manade amie et fidèle à Saint-Laurent-d'Aigouze, la manade Blatière-Bessac. Le rendez-vous a été donné le samedi 26 février aux Iscles, par une belle journée ensoleillée. Après un petit-déjeuner, les 55 chanceux ont pris place sur deux remorques, accompagnés de Jacques Blatière, Fabien, Laurent et Pierre Bessac. Presque 2 heures d'une promenade au milieu des veaux de l'année et de certains cocardiers comme Jacob ou Lion... Au total, 4kms d'émerveillement dans des prés où nous avons eu



l'impression d'être seul au monde. Un bon apéro en plein soleil a précédé un repas concocté par les membres à l'initiative de notre président Alain Hugon qui a lui-même préparé une « Saint Gilloise ».

Un repas où tout le monde s'est régalé et a pris un réel plaisir de se retrouver. Pour clôturer cette journée, Jacques Blatière nous a fait l'honneur d'un discours à son image, passionné avec des anecdotes dont lui seul a le secret.

Adrenalteam

L'association ADRENALTEAM poursuit ses actions avec le « Sport Santé » et la mise en place du sport sur ordonnance avec la participation de la maison de santé et la mairie. Le sport sur ordonnance remporte un vif succès et les patients ressentent déjà tous les effets positifs sur leur santé. Vous souffrez d'une Affection Longue Durée, vous souhaitez reprendre une activité physique suite à une interruption, ou tout simplement vous vous décidez à commencer une activité physique en douceur n'hésitez pas à parler avec votre médecin. Vous souhaitez remettre votre corps en mouvement, perdre du poids, améliorer

la qualité de votre sommeil, diminuer votre stress, venez découvrir les programmes de remise en forme avec la marche dynamique ou la gym santé ou encore la marche avec bâtons dynamiques et ses moments de convivialité. Un programme à destination des séniors prévention des chutes et travail sur l'équilibre statique et dynamique sous forme d'ateliers, va démarrer en mai avec 8 séances. **Participation aux frais 15€ uniquement.** Parlez-en à votre médecin !

Les inscriptions sont possibles toute l'année.
contact@adrenalteam.com 06 27 03 24 70



équipement sport

A l'initiative de Yohan Sanchez, conseiller municipal délégué au sport, un espace de fitness composé de 5 agrès a été installé à proximité du parc d'enfants (Boulevard Alexandra David Neel). Cet ensemble vous permettra d'effectuer un entraînement complet.

Le Wing-Tsun

Depuis début septembre 2021 c'est la reprise. Tous les mercredis et jeudis, de 18h à 20h30, au gymnase les entraînements se poursuivent. Les jeunes et les débutants sont suivis et conseillés par un éducateur du club. Les compétiteurs eux, répètent et répètent les gestes qui leur permettront de bien évoluer dans les différentes compétitions qui se présentent tout au long de la saison. Tout cela dans la bonne humeur.

Vous pouvez encore et pendant toute la saison venir faire un essai. Les 3 premières séances sont gratuites. Alors n'hésitez plus. *Pass sanitaire obligatoire.*

Renseignements : 06 40 69 43 91 ou 06 75 99 14 07

Bonne année 2022 !



Karaté Goju Ryu

Après les passages de grade réussis avec brio les élèves du karaté traditionnel vont participer à notre grand **stage régional à Montpellier le 14 et 15 mai 2022.**

Ils vont découvrir la pratique du karaté avec leur Sensei et des hauts gradés. Ce stage dirigé par Sensei Fruchout Willy qui a plus de 50 ans de pratique va donner une autre vision du karaté à des jeunes élèves déjà passionnés par leur pratique.

Notre karaté apporte santé et entretien du corps et de l'esprit dans sa pure tradition. Toutes les personnes adultes et enfants peuvent venir nous rencontrer pour un essai.



Camargue tennis de table,

La nouvelle dynamique engendrée depuis le début de la saison est en constante évolution dans le club où bon nombre d'adhérents viennent prendre du bon temps aux entraînements et ce, chaque semaine. L'entraînement piloté arrive à maintenir une osmose entre les compétiteurs et ceux qui viennent juste s'amuser, ou pour leur bien-être. Il est important pour un club de développer ces deux secteurs car chacun doit prendre du plaisir à son niveau. Le club surfe sur cette formidable dynamique et une nouvelle équipe vient même d'être inscrite en cham-

SPORT

Handball Club Terre de Camargue



A partir de Septembre 2022, l'Association Aigues Mortes Handball deviendra le club Handball Terre de Camargue ! En effet, les clubs d'Aigues Mortes et de Le Grau du Roi fusionnent à la rentrée et deviendront un club intercommunal ! Depuis 2021, le AAMHB accueille toute catégorie d'âge, de 3 ans jusqu'aux seniors. Vous ou votre enfant souhaitez essayer ce fabuleux sport et intégrer un club dynamique et chaleureux ? C'est possible ! Vous pouvez participer à des séances d'entraînement à nos côtés. Le club a à cœur de rassembler autour de la pratique du handball (petits, grands, compétiteurs ou loisirs) et de faire vivre le territoire où il est implanté, en proposant des distributions de petits déjeuners sur les 3 communes par exemple et des stages à destination des jeunes lors des vacances scolaires (handball, patinoire, laser game). Votre entreprise souhaite nous soutenir et nous accompagner dans notre développement ? Nous sommes constamment à la recherche de sponsors, et serions ravis de pouvoir en discuter avec vous ! **Plus d'informations auprès de nos éducateurs Gregory et Alexandre (06 12 22 69 26 et 06 12 80 47 54). Suivez-nous sur Facebook : Hand Aigues Mortes**



Les archers petite Camargue

Le club de tir à l'arc « Archers petite Camargue » situé sur les communes de Saint-Laurent d'Aigouze et Aimargues est engagé de manière active dans l'enseignement et la pratique de cette discipline en loisir et compétition. Malgré la crise sanitaire, les « Archers petite Camargue » poursuivent leurs activités et participent aux challenges jeunes et aux différents concours sur le territoire de la région Occitanie : tournoi international de Nîmes, championnat du Gard, championnat régional d'Occitanie, division régionale excellence avec tir à distance olympique (70 mètres). Le club Gardois organise également des concours en salle et en extérieur grâce aux Communauté de communes Terre de Camargue et Petite Camargue dont il dépend. Au niveau des résultats, chez les jeunes, Jean-Mathis Rigal dont c'est la 1^{ère} année en club a déjà obtenu d'excellents résultats très prometteurs ! Vincent Besora, cadet a participé pour la 2^{ème} fois au tournoi international de Nîmes et a été dernièrement médaillé de bronze dans le cadre du championnat du Gard. Du côté des adultes, dans la catégorie senior 2, Dominique Vidal est médaillé d'argent et Christophe Besora de bronze. Concernant le championnat régional d'Occitanie qui se déroulera en février, plusieurs archers du club ont été sélectionnés pour y participer.



Le jeu de la petite balle blanche

Le jeu de la petite balle blanche est un sport d'équipe composé de joueurs qui veulent goûter un peu à la compétition. Même si les résultats ne sont pas encore là, il est fort à parier que la fin de saison sera plus prolifique pour eux. Notre équipe 1 qui évolue au plus haut niveau départemental a failli créer l'exploit dès la première journée (7 à 7) contre Congénies avant de s'incliner d'extrême justesse lors de la seconde (6 à 8) face à Nîmes. De grosses rencontres les attendent jusqu'à la fin de la saison et gageons que nos joueurs sauront encore et toujours se transcender pour maintenir le club à ce niveau.





L'association d'éveil à la Culture et aux sports (ASLECS) organise une nouvelle fois son **stage de cirque** au gymnase de Saint-Laurent d'Aigouze. **Il se déroulera du lundi 25 au vendredi 29 avril 2022 avec l'école de cirque « Kerozen et Gazoline ».**

Au cours de ce stage, différentes disciplines du cirque seront enseignées aux enfants (acrobatie, jonglerie, équilibre...)

Le stage sera décliné en deux groupes, le premier destiné aux enfants de 3 à 4 ans avec pratique de 10h à 11h, le second pour les 4 à 6 ans de 11h à 12h.

Tarif : 40€* par enfant pour la semaine.

Renseignements et inscriptions obligatoires par mail ou téléphone : aslecs30220@gmail.com / 06 26 15 55 41. *

Prix attractif maintenu pour 10 enfants par groupe.



Le mercredi 15 juin à partir de 18h, salle Vincent Scotti (Boulevard Gambetta), l'association culturelle ASLECS présente deux représentations de théâtre « enfants et adultes » et un mini concert par les enfants de la section musique. Spectacle enfants : mis en scène par Hélène Couédellot : « Si tu veux t'envoler loin, loin... là où tout est possible, alors ferme les yeux et pense à quelque chose d'agréable ! » pour tous ceux qui ont gardé une âme d'enfant, Peter Pan et toute la petite troupe de l'atelier théâtre ASLECS, vous invitent au pays des fées follettes, des enfants perdus, des pirates farfelus, et d'un terrible crocodile qui fait tic-tac... attention ! Les adultes sérieux et renfrognés ne sont pas les bienvenus. » Spectacle des Adultes mis en scène par Pascal Barraud : « Ah ! Musée, vous... » Au fil d'une visite d'un musée imaginaire, un groupe de curieux personnages vont donner vie à des tableaux plus vrais que nature. Est-ce de l'art ou du cochon ?




VEHICULES A VOTRE SERVICE **3** TAXI CONVENTIONNES

TRANSPORT MÉDICALISÉ AGRÉÉ | **PROFESSIONNEL**
TOUTES DISTANCES | **TAXI PRIVE**


COMMUNE DE STATIONNEMENT : SAINT GILLES N°9 / VERGEZE N°2 / ST-LAURENT D'AIGOUZE N°1

 **06 43 54 85 11 / 06 07 34 10 48**

 **24H/24**
7J/7

 **Partenaire des Taxi du Sud**
 Hérault : 04 67 42 80 00
 Gard : 04 66 67 80 00


TOILETTAGE
ACCESSOIRES
ALIMENTATION

La Maison du Chien

Lundi - Mardi -
Jeudi - Vendredi :
 9h-12h / 14h-18h
Samedi : 9h-12h
Fermé le mercredi

Saint-Laurent d'Aigouze 04.66.53.41.87

2 adresses pour vous servir

vin des sables dune
CAVE SABLEDOC

Caveau Les Sablons
 Route des Saintes-Maries de la Mer
 St Laurent d'Aigouze
 30220 Aigues-Mortes
 Tél : 04 66 53 75 20

Caveau Les Remparts
 Route du Grau du Roi
 30220 Aigues-Mortes
 Tél : 04 66 53 80 55

SAURA
MENUISERIE
 depuis 1983

BOIS
ALU
PVC

Tél. 04 67 71 49 24 - Saint-Laurent-d'Aigouze - Marsillargues

Boulangerie Festival des Pains
 Valérie & Williams MAUZAC

Festival DES PAINS


Ouvert de 6h à 13h et de 16h à 19h30
 Le dimanche de 7h à 12h30
 Tél. 04 66 93 20 49
 (face à la Poste)


ALS & **CROQ'N'DOG**
LOCATIONS • MATÉRIELS
Alimentation & Accessoires Chiens & Chats

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
VENTE • SERVICE APRÈS-VENTE
FLEXIBLES HYDRAULIQUES
HUILES • FILTRES • GAZ

PETITS PRIX TOUTE L'ANNÉE
CARTE DE FIDÉLITÉ







S.A.V : Notre atelier assure l'entretien et la réparation de votre matériel.






Ne cherchez plus... nous avons le matériel qu'il vous faut !



Ouvert du Lundi au Vendredi

04 66 53 68 89 - ZA Terre de Camargue AIGUES-MORTES

© ideocom - www.ideocom.fr

ÉTAT CIVIL

Deux nouveautés printanières offertes par la municipalité. A compter du 20 mars, premier jour du Printemps, un bouquet de senteurs accompagnera chaque cérémonie de mariage et, en signe de bienvenue au(x) bébé(s) saint-laurentais, une carte florale de graines à semer sera donnée aux heureux parents.

Naissances

Emilya Salmeron, le 8 décembre
Roxane Navarro, le 14 décembre
Lila El Moussaoui, le 31 décembre
Tyler Verbal, le 12 janvier
Alban Lavergne, le 13 janvier
Zoé Montfort Hubidos, le 6 février
Agathe Sevilla, le 5 mars
Marley Pascal, le 8 mars
Matéo Bouchite, le 15 mars

Mariages

Virginie Vettor et Frédéric Benoit, le 29 janvier
Géraldine Laguerre et Joffrey Barbeyrac, le 19 février

Décès

Anne, Dominique Sauzay née Silhol, le 3 décembre
Joséfa Torrès née Torrès, le 11 décembre
Alain, Jean, Guy De Foy, le 13 décembre
Simonne, Mathilde, Marie Vaillé née Comalada, le 26 décembre
Christiane, Madeleine Lapszynski née Cousin, le 2 janvier
Monique, Héloïse, Marcelle Saunier née Estève, le 21 janvier
Sylvie, Marguerite, Jacqueline Boillat née Monnier, le 4 février
Paul Ruffiat, le 8 février
Maryse, Rose Fauvet née Valette, le 11 février
Evelyne, Marie, Claude Chadouteau née Drezet, le 18 février
Corrado Marri, le 11 mars
Marc, Jean-Marie Castéjon, le 13 mars
Henry, Louis Durand, le 17 mars
Carmen Turquay née Risuèno, le 23 mars
Monika Benoit née Emilson, le 6 avril
Monique, Eliette, Léa Perrin-Cocon née Rayot, le 8 avril
Juanitta, Elise, Anna Razon née Maurette, le 12 avril

TRIBUNE LIBRE

A l'heure où nous rédigeons ces quelques lignes, la guerre entre la Russie et l'Ukraine est dans toutes les conversations et les dommages collatéraux se font inévitablement sentir. Nous tenons ici à saluer l'initiative de trois de nos cafetiers locaux qui ont conduit jusqu'à la frontière ukrainienne un camion rempli des dons des Saint-Laurentais, toujours prêts à se mobiliser pour la bonne cause. De la même manière, de très nombreuses communes ont voté en Conseil Municipal une subvention pour venir en aide à cette population de civils menacée. Il serait louable que le Conseil Municipal de Saint-Laurent fasse de même.

Les beaux jours ne sont pas loin, les restrictions sanitaires s'allègent : notre souhait est que des animations de qualité, pour petits et grands, puissent être proposées après ces deux années bien moroses.

Nous en profitons pour souhaiter pleine réussite à la nouvelle équipe du Comité des Fêtes !

Par ailleurs, nous ne pouvons que nous satisfaire de la reprise des travaux de réfection de l'église, qui ont toutefois débuté avec du retard sur le calendrier prévu, et de la pose des premières boîtes à livres, dossiers initiés sous le mandat précédent.

Le problème du stationnement est depuis longtemps un sérieux problème dans la commune. Malgré la sous-occupation du parking d'Aou Fare, un parking a été créé à l'entrée du village, destiné à accueillir les nombreux véhicules des intervenants de la série Ici Tout Commence : même s'il est utilisé, il n'en demeure pas moins que bon nombre d'entre eux continuent à stationner au cœur du village, sur le parking de la Place de la République, rendant quasiment impossible d'y trouver une place, de jour comme de nuit.

Toujours sur la question du stationnement, était-il utile de réserver trois places de parking pour la Police Municipale (deux sur Boulevard Gambetta et une sur la Place) qui ne dispose que d'un seul véhicule ?

AGENDA

DIVERS / SPECTACLES

MAI

► **Dimanche 1^{er}** : Brocante et fête du solex organisées par le Comité des Fêtes et la Commission Culture de la ville de Saint-Laurent d'Aigouze. (Brocante sur la place de la République et présentation de solex dans les arènes)

► **Dimanche 8** : Soirée chantante organisée par l'association : «chorale les ManKpad'R» à la salle Vincent Scotto.

Repas et animation musicale : 27€/pers

Information et réservation : 06 14 25 64 06

► **Vendredi 13** : à 19h, soirée dédicace du livre de Philip Chabanon « la voix de la bouvine de père en fils, René et Philip Chabanon » organisée par Commission Culture, Valorisation du Patrimoine et des Traditions

JUIN

► **Mardi 21** : à partir de 19h, « faites de la musique », scène ouverte sur la Place de la République

JUILLET

► **Vendredi 1^{er}** : marché nocturne organisé par l'association des Commerçants et Artisans Saint-Laurentais sur la place de la République

► **Vendredi 8** : soirée musicale avec le groupe d'instruments à cordes « Kourou Fia »

► **Mercredi 13** : soirée du terroir sur la place de la République et feu d'artifice tiré du stade municipal

► **Vendredi 22** : soirée musicale avec le groupe local « Awari » (musiques du monde)

► **Vendredi 29** : marché nocturne organisé par l'association des Commerçants et Artisans Saint-Laurentais sur la place de la République

AOÛT

► **Vendredi 5** : soirée musicale avec le groupe jazz manouche « Nomades Trio »

► **Mercredi 10** : fête patronale de la Saint Laurent avec procession et bénédiction des chevaux

► **Du dimanche 21 au dimanche 27 août** : fête votive 2022

COURSES CAMARGAISES / ENCIERROS

AVRIL

► **Samedi 30** : course du printemps des royales de la manade Fabre-Mailhan organisée par le Club Taurin Lou Bandot

MAI

► **Dimanche 8** : course du printemps des royales de la manade Manade Laurent organisée par le Club Taurin Lou Bandot

► **Dimanche 22** : à 16h, 5^{ème} challenge du camping fleur de Camargue, course de 8 tau neufs organisée par le Club Taurin Lou Sarraïe, manades : Rousseau, Nicollin, Blatière, Cyr

► **Dimanche 27** : Course du printemps des royales, trophée Guy Hugon (avenir) par le Club Taurin Lou Bandot, Manade Nicollin.

JUILLET

► **Mardi 12** : à 21h30, 5^{ème} challenge du camping fleur de Camargue, course de 8 tau neufs organisée par le Club Taurin Lou Sarraïe, manades : Raynaud, Aubanel, Senteco, Cougourlier

► **Mardi 19** : à 21h30, 5^{ème} challenge du camping fleur de Camargue, course de 8 tau neufs organisée par le Club Taurin Lou Sarraïe, manades : Occitane, Rousty, Vidourlenque, Agnel

► **Mardi 26** : à 21h30, 5^{ème} challenge du camping fleur de Camargue, course de 8 tau neufs organisée par le Club Taurin Lou Sarraïe, manades : Lagarde, La Comtesse, Rousseau, Julian

EXPOSITIONS

JUILLET

► **du samedi 2 au dimanche 10 juillet 2022** : exposition de l'artiste Yash Godebski, salle du conseil municipal, rue Henri Méry (entrée libre). Tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h, le dimanche de 10h à 13h

Agenda transmis sous toute réserve de modification ou d'annulation

LOTOS à la Maison du peuple (rue de la Nation)

Si la météo le permet, jeu dans la salle, la cour et le préau.

MAI

► **Dimanche 1^{er}** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Samedi 7** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Dimanche 8** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Samedi 14** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Dimanche 15** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Samedi 21** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Dimanche 22** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Jeu 26** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Samedi 28** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Dimanche 29** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

JUIN

► **Samedi 4** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Dimanche 5** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Lundi 6** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Samedi 11** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Dimanche 12** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Samedi 18** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

► **Dimanche 19** : à 18h, loto organisé par le Club Taurin Lou Sarraïe

Je participe
à l'effort collectif,
je désherbe
devant chez moi !

